

Atelier régional REPIVET-RESEPSA, REMESA Tunis du 12 au 13 Juillet 2012

Partenariat Public Privé au Maroc MAPM et l'ANOC Cas de la Brucellose



Dr Fagouri

Juillet 2012

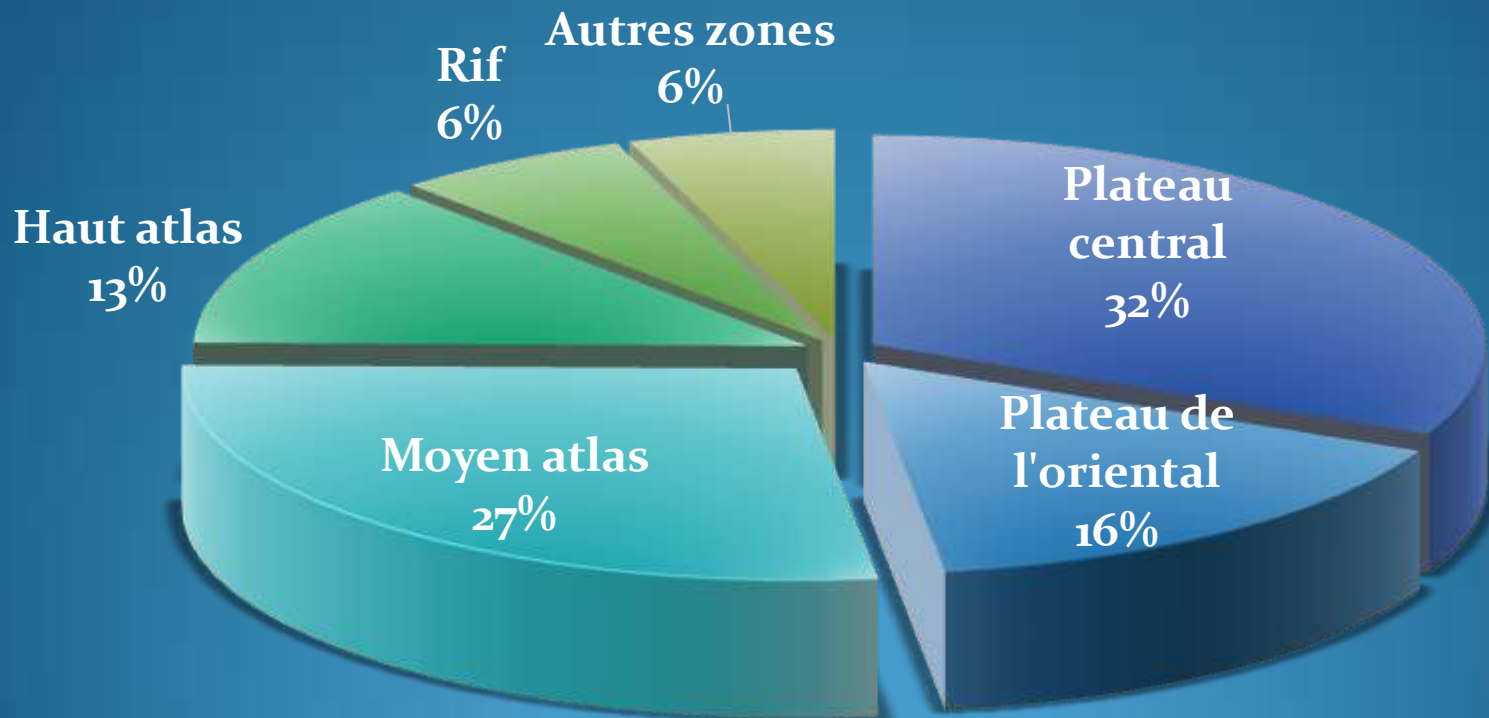
- Introduction
- Structure des Petits Ruminants
- Importance du Secteur
- Type de Partenariats
- Cas de la Brucellose
- Conclusion



INTRODUCTION

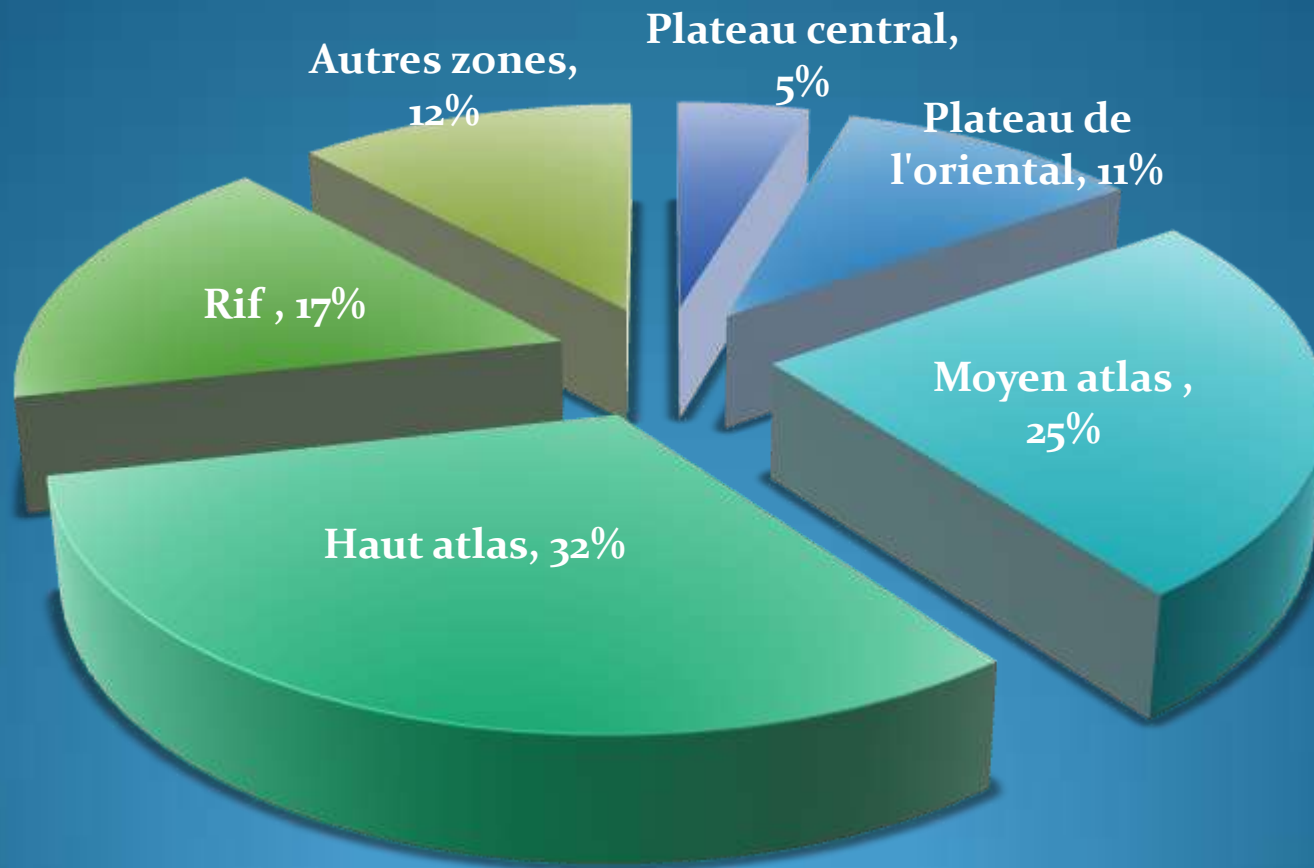
- Au Maroc la protection sanitaire du Cheptel constitue une préoccupation majeure des pouvoirs publiques en vue d'améliorer sa productivité, d'assurer sa sécurisation et la sécurisation du consommateur.
- En outre le secteur de l'élevage bénéficie, depuis des décennies, d'une attention particulière des pouvoirs publics. En effet, celui-ci a fait l'objet de nombreux plans sectoriels (plan laitier bovin, plan moutonnier, plan Maroc vert...) et nombreux programmes de lutte contre les maladies en de vue de l'amélioration des productions animales.

Structure du Cheptel Ovin



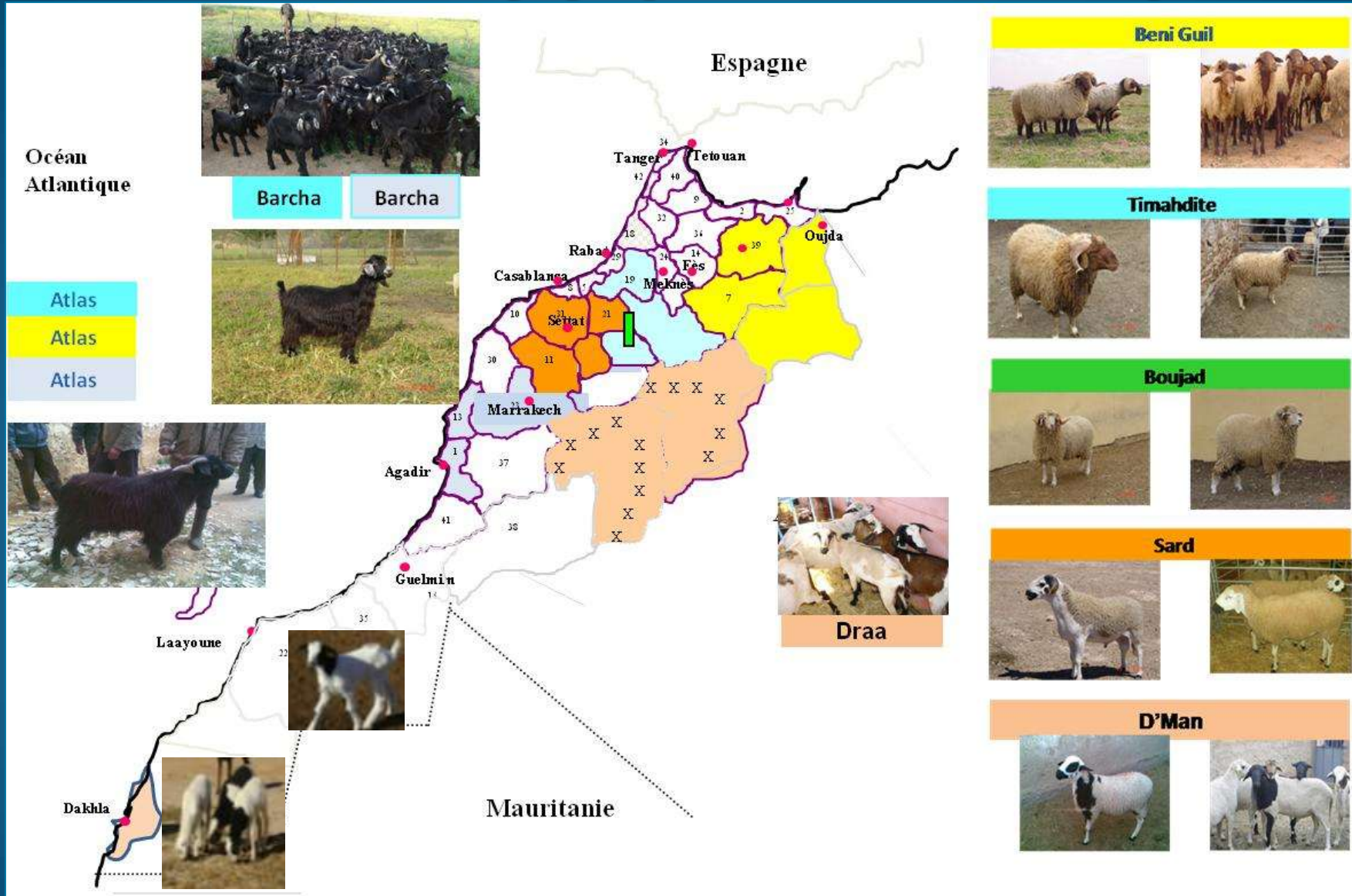
Distribution des 18 Millions d'ovins

Structure du Cheptel Caprin



Distribution des 5,152 Millions de caprins

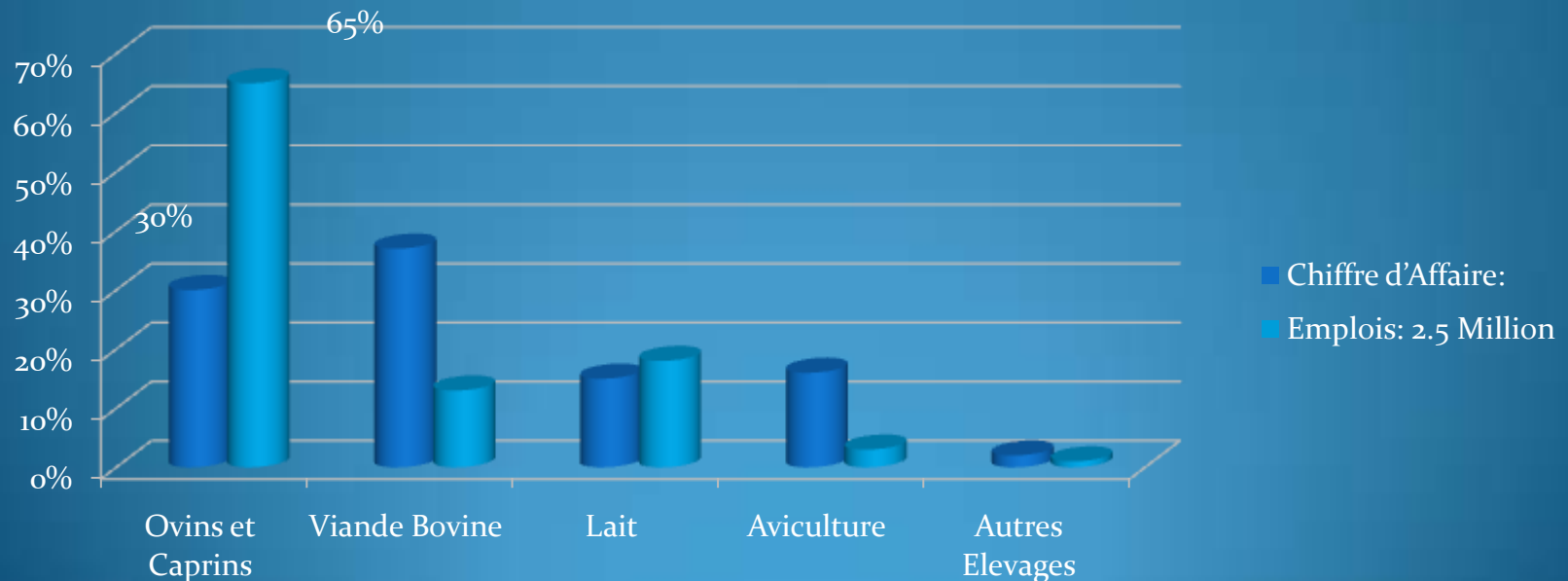
Localisation Géographique des Races Ovines et Caprines



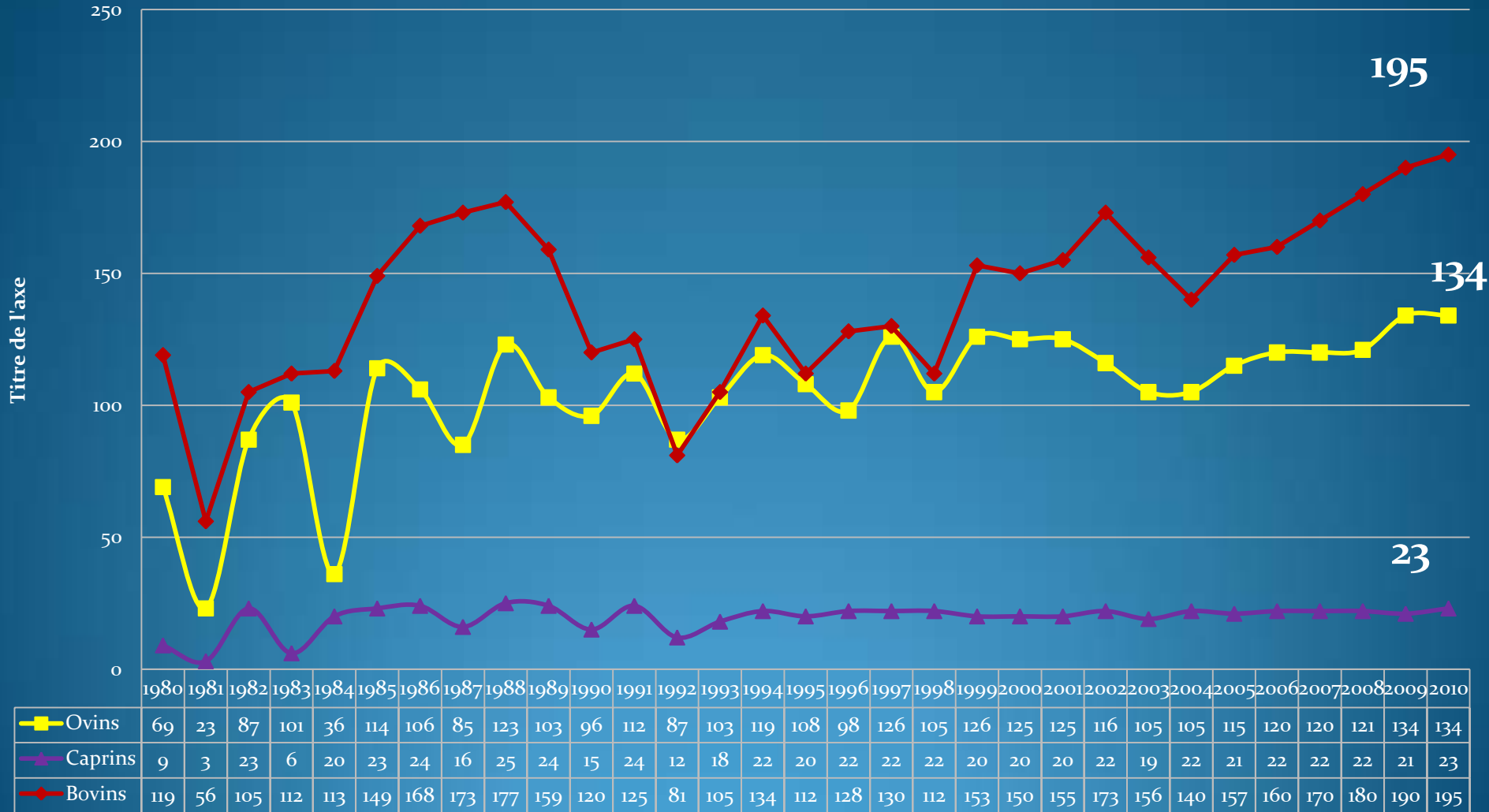
Importance du secteur

Socio-économique

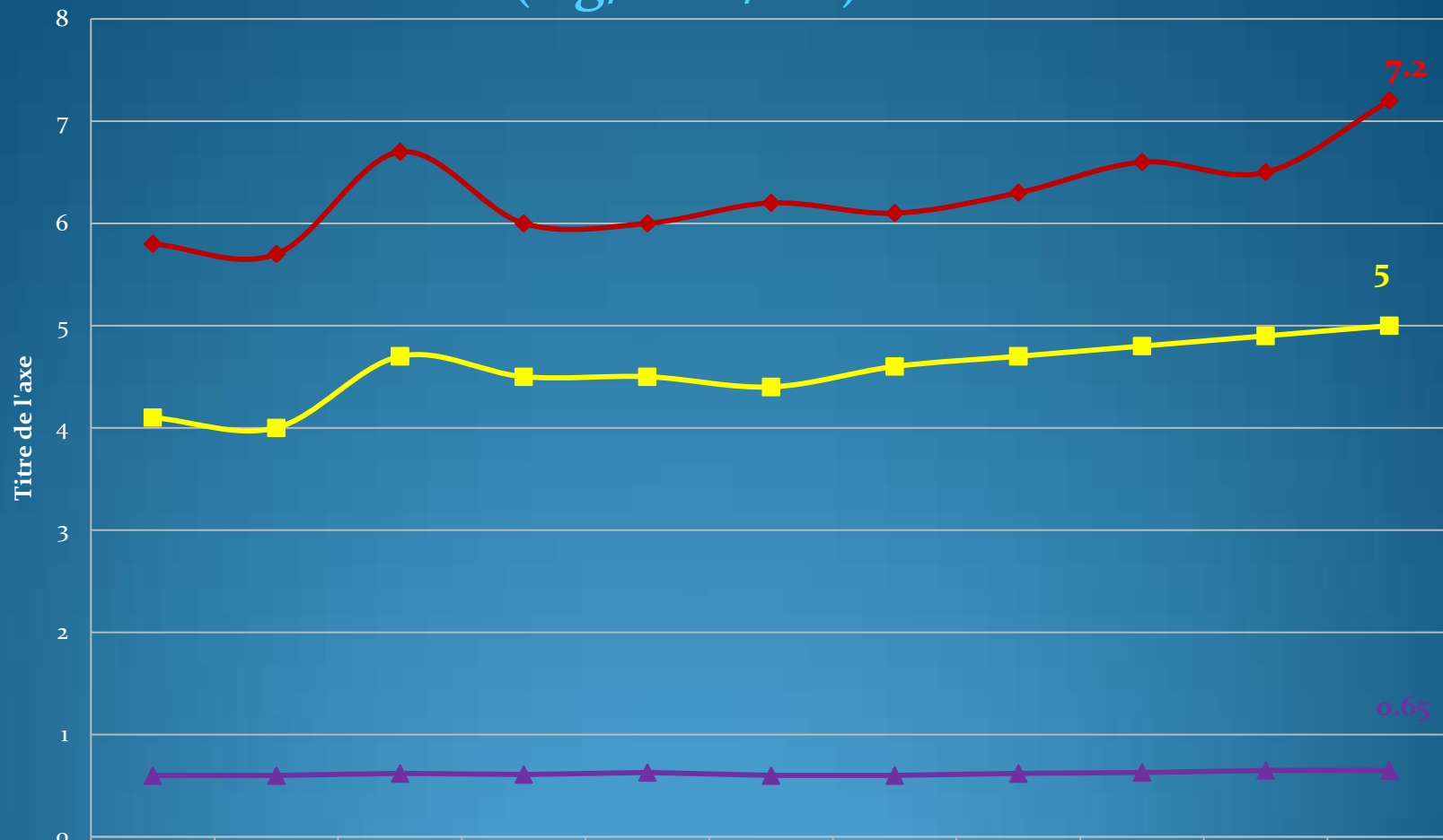
Données Socio-économiques	Chiffre d’Affaire: 3.5 billion DH	Emplois: 2.5 Million
Ovins et Caprins	30%	65%
Viande Bovine	37%	13%
Lait	15%	18%
Aviculture	16%	3%
Autres Elevages	2%	1%



Production de Viandes



Consommation des viandes rouges (Kg/Hab/An)



	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
V. Bovine	5.8	5.7	6.7	6	6	6.2	6.1	6.3	6.6	6.5	7.2
V. Ovine	4.1	4	4.7	4.5	4.5	4.4	4.6	4.7	4.8	4.9	5
V. Caprine	0.6	0.6	0.62	0.61	0.63	0.6	0.6	0.62	0.63	0.65	0.65

Organisation du secteur

ANOC

- Association nationale ovine et caprine, créée en 1967, restructurée en 1980 et reconnue d'utilité publique en 1988, confirmée en 2012. Partenaire privilégié de l'Etat.
- Compte actuellement plus de 100 groupements d'éleveurs, environ 10000 adhérents et plus de 2.100.000 têtes encadrées.
- Sa mission est l'amélioration de la productivité des petits ruminants, la diffusion du progrès génétique (10000 Géniteurs Mâles par an), l'encadrement et la formation des éleveurs et la promotion des produits par la commercialisation et la labellisation.

FIVIAR

Récemment, la filière s'est organisée au sein de la
fédération interprofessionnelle des viandes rouges
(FIVIAR) (création en 2008)

En amont

- ANOC
- ANEB
- COPAG
- ANPVR
- APVRT

En aval

- ANC
- ANB
- AMTV
- AMIV

Partenariat Public-Privé

- En collaboration avec plusieurs partenaires marocains et étrangers, le ministère de l'agriculture a mis sur pieds plusieurs programmes et plans :
 - Plan moutonnier ;
 - Programme nationale de lutte contre la rage ;
 - Programme de lutte contre la fièvre Aphteuse ;
 - Programme de lutte contre la Blue Tongue ;
 - Programme de lutte contre la PPR ;
 - Programme de lutte contre la Brucellose
 - Plan Maroc vert le dernier né, vise le développement de l'élevage par le développement des acteurs.

Partenariat Etat-ANOC

Plan moutonnier

- En 1980, le « plan moutonnier » a fixé les grandes orientations pour l'amélioration des productions ovines à travers une stratégie à long terme dont les axes sont résumés ci-après :
- Organisation territoriale de l'élevage ovin, selon les ressources génétiques et agricoles disponibles ;
- Partenariat avec l'Organisation professionnelle des éleveurs (ANOC); Plusieurs Contrats Programme
- Mise en place d'un programme de sélection des races locales dans leur aire géographique;
- Appui à la lutte contre les maladies économiques (Vaccins et Antiparasitaires);
- Constitution de groupements des éleveurs ayant les mêmes objectifs de développement sous la responsabilité de l'ANOC.

Plan Maroc vert

- Objectifs stratégiques :
 - Amélioration de l'offre ;
 - Meilleure accessibilité (prix, distribution) ;
 - Amélioration de la qualité ;
 - Augmentation de la production .
- Objectifs spécifiques cas des Viandes:
 - L'accroissement de la production des viandes rouges pour atteindre 450000 tonnes de viandes rouges en 2014 contre 386000 tonnes actuellement ; par l'Amélioration Génétique des bovins par le croisement et des ovins par la sélection des races locales
 - L'amélioration de la consommation par habitant et par an qui passera à 13,4 kg
 - La réduction des coûts de production de l'ordre de 15 à 20%
 - La Création des groupement selon **le modèle ANOC**
 - La Valorisation des Produits de Terroir
 - Le chiffre d'affaires passera de 20 milliards de dirhams en 2008 à 25 milliards de dirhams en 2014.
- L'investissement total bloqué est de l'ordre de 6 Mds de dirhams, 267 projets dans le premier pilier et 102 dans le second pilier.

Programme de lutte contre la Brucellose

Echantillonnage et prélèvements

Au cours de l'année 1996, il a été constaté un nombre croissant de foyers de brucellose ovine et caprine au niveau du Maroc oriental, ainsi que la recrudescence de l'infection dans l'Ouest algérien rendent la situation de cette maladie, du moins dans l'Est du pays, de plus en plus préoccupante . Ceci a incité la Direction de l'Elevage à mené, en collaboration avec la FAO en associant l'ANOC, une enquête épidémiologique dans cette région pour estimer la prévalence de l'infection et explorer son impact réel.

Région touchée par l'Enquête

L'enquête a été réalisée dans les quatre Provinces du Maroc Oriental : la Province de Berkane-Taourirt, la Province d'Oujda-Angad (zone ORMVA de la Moulouya et zone DPA d'Oujda), la Province de Jerrada et la Province de Figuig . Il s'agit d'une enquête sérologique longitudinale (une seule visite) effectuée, entre Juin et Août 1996, sur un échantillon représentatif de troupeaux ovins et caprins . Ainsi, un nombre total minimum de 650 troupeaux ovins et caprins a été sélectionné au hasard pour faire l'objet des prélèvements sanguins à raison d'un minimum de 6 à 10 animaux par troupeau selon l'effectif . Un total de 7771 sérums dont 6442 ovins et 1329 caprins ont été prélevés et analysés . Toutes les analyses ont été réalisées au laboratoire d'analyses et de recherches vétérinaires d'Oujda .

Résultats

Les principaux résultats obtenus ont révélé une prévalence globale des troupeaux infectés qui se situe entre 7,5% et 12,1%.

Le taux d'infection des animaux est de près de 2% .

Le taux de séropositivité est toujours plus élevé chez les caprins que chez les ovins .

Du point de vue territorial, la Province de Figuig est la plus infectée, suivie de la Province de Jerrada et ensuite de celles d'Oujda et de Berkane-Taourirt .

Il convient de signaler que, durant la période de déroulement de l'enquête, 6 foyers de brucellose clinique ont été identifiés dans des troupeaux ovins (2 foyers) et caprins (4 foyers) dans la Province de Figuig . Le taux d'avortement et le taux d'infection dans ces troupeaux ont atteint parfois les 40% .

L'ensemble des résultats obtenus concernant la situation de la brucellose ovine et caprine fut communiqué aux éleveurs lors de plusieurs réunions tenues à cet effet .

Parallèlement, une commission composée d'experts nationaux et internationaux en la matière fut chargée d'exploiter les résultats afin d'élaborer des stratégies de lutte appropriées contre ces maladies .

Au terme de ces travaux, la Direction de l'Elevage a organisé, en collaboration avec la FAO, les 11 et 12 septembre 1997, à Rabat, des journées d'information sur les brucelloses animales : la première fut réservée aux vétérinaires des secteurs public et privé et la deuxième, aux éleveurs . Ces manifestations scientifiques ont été marquées par d'importants débats qui ont concerné, essentiellement, les aspects relatifs aux stratégies de lutte contre ces maladies et ont permis de formuler les recommandations suivantes :

Stratégie

Compte tenu du fait que, la maladie sévissait exclusivement dans les Provinces de l'Oriental, la vaccination généralisée des petits ruminants sur plusieurs années a été retenue et l'ANOC a été associée, elle a participé par sa logistique.

Elle a été pratiquée de 1997 jusqu'à 2003 dans les communes rurales relevant des Provinces concernées (Oujda, Figuig et Taourirt). Elle a concerné 402 504 ovins et 58 272 caprins et a permis d'améliorer la situation épidémiologique dans cette région vis-à-vis de cette maladie. Ce résultat a été confirmé par les résultats de l'enquête sérologique effectuée en 2006; ce qui a conduit à l'arrêt de la vaccination .

CONCLUSION

Au Maroc la Concertation Pouvoirs Publics Secteur Privé dans le Domaine Vétérinaire est une pratique courante, on l'a rencontre :

Avec

- ✓ Des OP (Associations, Coopératives, Fédérations Interprofessionnelles)**
- ✓ L'Ordre National des Vétérinaires**
- ✓ Des Syndicats de vétérinaires**

Dans les domaines suivants:

- La rédaction des lois et règlements**
- Organisation et pratique de la médecine vétérinaire privée**
- Convention de partenariat avec les OP dans le domaine de la protection du Cheptel**
- Programme de lutte contre les maladies contagieuses**
- ...**



MERCI POUR VOTRE ATTENTION